



Le mot du secrétaire général



Alors que la situation politique générale nous incite à une certaine morosité, plusieurs événements ont émaillé la vie de notre institution depuis le début de cette année scolaire.

Ainsi, l'enseignement spécialisé fête cette année les 40 ans de la mise en place du décret sur l'enseignement spécial. Ce fut l'occasion pour l'enseignement catholique de rassembler à la Marlagne, le 12 octobre dernier, les différents acteurs, dont les Centres PMS, qui s'investissent dans ce type d'enseignement tous niveaux confondus (fondamental, secondaire, supérieur). Le moment était sans doute opportun pour retracer l'évolution de notre système éducatif dans l'approche du handicap grâce à la présentation sérieusement documentée de Marcel Crochet (ancien recteur de l'UCL et PO de l'IRSA à Uccle).

Moment choisi pour nous rappeler aussi, si besoin en était, la réalité de jeunes en difficulté confrontés aux représentations et aux réactions de l'entourage, la pièce «Niets» en version française par le Théâtre de la Nuit présentée l'après-midi jetait un regard incisif et direct sur l'intégration dans l'enseignement dit ordinaire à travers une situation d'autisme. De quoi susciter la réflexion sur la question du « Comment accepter ceux qui sont différents et vivre ensemble ? »

Dans un autre registre, l'asbl Selina (Services libres interrégionaux du Namurois (fon-

dée en 2004) et regroupant la crèche Doremi (Jambes), un service de Promotion de la Santé à l'École, 8 Centres PMS libres établis à Namur (4), Jambes (3) et Auvélais (1), 3 Services de Santé Mentale s'adressant respectivement l'un aux adultes, l'autre aux enfants et adolescents, le troisième aux personnes sourdes, malentendantes et leur entourage (Jambes et Namur), un centre d'étude et de rééducation du langage à Jambes, fêtait le 8 octobre dernier les 50 ans de la création du premier centre PMS libre namurois.

Pour la circonstance, un invité de marque, Aboudé Adhami, psychologue, psychothérapeute, formateur, accompagné d'un duo maniant la dynamique de l'impro avec brio et une grande justesse dans le ton, a conquis le nombreux public présent à Bouge ce jour-là sur la thématique « Famille d'hier et d'aujourd'hui ». De nombreux « anciens » avaient fait le déplacement, notamment pour l'apéritif musical qui clôturait cette matinée. Certainement une journée qui fera date dans les annales « pmsiennes »!

Par ailleurs, c'est le 20 octobre dernier qu'a pu avoir lieu notre journée d'étude sur la thématique « L'intégration en question(s) : les moyens de la réussite » dans une formule inédite à la fois sur la forme et sur le contenu. Première approche pour les quelque 170 participants présents, cette journée fut aussi intéressante par l'apport de différents témoignages et expériences croisées. Certainement, une piste à creuser pour d'autres initiatives ultérieures.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, les différents supports et présentations utilisés lors de cette journée sont d'ores et déjà accessibles sur le site du SeGEC <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1313>.

Fédérativement vôtre
Guy De Keyser

Vie collective

De la communication électronique dans les centres PMS

Au sein de la FCPL des groupes Yahoo ! sont accessibles aux agents PMS.

Qu'est-ce qu'un groupe Yahoo ?

En s'inscrivant sur un groupe vous pouvez, par mail, transmettre via une seule adresse (celle du groupe) des informations à tous les abonnés du groupe. Quand, sur un même sujet, plusieurs mails sont

échangés entre différents membres, Yahoo ! devient alors un « groupe de discussion ». Via quelques démarches individuelles supplémentaires vous pouvez, dans le groupe pour lequel vous êtes abonné(e)s, retrouver des courriers anciens, voire télécharger des fichiers et, pour autant que le groupe Yahoo ! en soit achalandé, des photos ou vidéos, peuvent également être disponibles.

Pour les plus férus d'informatique, un groupe Yahoo ! quel qu'il soit peut proposer également le « chat » en direct.

Quels sont les groupes Yahoo ! de la FCPL ?



PMS-FCPL	Groupe généraliste d'information PMS	Ouvert à tous les agents des Centres PMS libres
DIR-FCPL	Groupe d'échanges réservé aux Directions PMS libres	Ouvert aux Directions uniquement
COF-CFPL	Groupe centré sur la formation continuée	Ouvert uniquement aux membres du COF (Conseil pour l'Organisation des Formations)
PMS-CEFA	Groupe d'échanges sur le travail PMS en CEFA	Ouvert principalement aux agents qui travaillent en CEFA.
PMS-Dplus (PMS D +)	Groupe d'échanges sur le travail PMS en D +	Ouvert principalement aux agents PMS libres qui travaillent en D +
CRM-FCPL	Groupe d'échanges sur l'informatique en Centre PMS	Ouvert aux membres du CRM.

Comment s'inscrire à un groupe Yahoo ?

Envoyer sur fcpl@segec.be – avec le compte mail avec lequel vous souhaitez avoir accès au groupe Yahoo ! – un courriel mentionnant vos nom et prénom et le Centre PMS dans lequel vous travaillez. Indiquer quel groupe Yahoo ! vous souhaitez rejoindre.

Pour vous désinscrire, même démarche d'envoi en mentionnant votre demande

de désinscription.

Pour les groupes « réservés » (voir tableau) faire partie du groupe de travail ad hoc ou avoir le statut de Directrice/teur.

Informations complémentaire

L'abonnement est gratuit et réversible. Quitter les Centres PMS libres et/ou le statut Direction et/ou la Commission liée au groupe

entraîne à plus ou moins brève échéance la désinscription automatique du groupe Yahoo ! correspondant.

Animation de la Commission Enseignement Secondaire

C'est **Benjamin Dormont**, CPP au centre PMS libre de La Louvière qui co-animera la Commission Enseignement Secondaire avec Benoît Fiévez.

Notez aussi dans vos agendas que la réunion prévue le vendredi 20 mai a été avancée au jeudi 19 mai, dans les locaux du SeGEC.

Formation « nouveaux agents »

A l'initiative du Conseil d'Administration du CFPL, et sur base d'un travail commun d'élaboration avec le COF, le module de formation «Nouvel agent», réparti sur deux exercices, vient de se terminer. Ce ne sont pas moins de 60 participants qui entament cette formation en 2009-2010 et 48 terminent ce module en octobre 2010 (il fallait compter avec un pourcentage d'inscrits qui quitteraient « le PMS » et ce pour différentes raisons). C'est un modèle réactualisé qui a été proposé aux participants, se fondant nettement plus sur « l'organisation des savoirs » que sur la communication frontale. Les évaluations des participants seront analysées prochainement. Un débriefing sera organisé avec les intervenants : sur ces bases, des aménagements seront introduits dans un module « nouvel agent » à programmer en 2011-2012.

Le CFPL a fait le choix d'une formation par les pairs, sans pour autant se priver d'interventions plus ponctuelles de personnes ressources extérieures (juristes, travailleurs d'institutions partenaires, pédagogues, chercheur...).

Il y a fort à parier que le fonctionnement en «ateliers» sera pérennisé, même si la question du « temps trop court » devra être débattue.

Au sein des Centres PMS libres nous sommes persuadés que des agents possèdent des compétences pour animer des ateliers comme : le travail PMS en fondamental, le travail PMS en secondaire, l'animation de groupe, les questions liées à la déontologie et l'éthique, le travail avec les familles, le travail en réseau, l'analyse des chiffres et statistiques de l'enseignement, le vocabulaire pédagogique, le Métier PMS, l'analyse de la demande, PMS et Enseignement spécialisé, etc.

Si, en la matière, vous souhaitez faire partie de l'équipe qui interviendra dans cette forma-

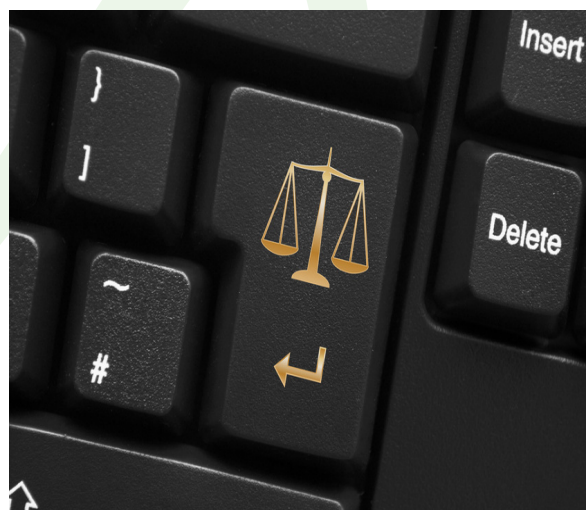
tion «nouvel agent» dès 2011-2012 (et années suivantes) vous pouvez déposer votre candidature au secrétariat de la FCPL. Celle-ci contiendra vos références professionnelles ainsi que le sujet sur lequel vous souhaitez intervenir et une description écrite sur la manière dont vous envisagez d'intervenir en formation.

Juridiquement vôtre

Questions parlementaires

Les questions de l' « Organisation du dépistage précoce des troubles de l'apprentissage, des mesures d'aide aux enfants dyslexiques en ce début d'année scolaire, des aménagements et de la mise à disposition d'outils pédagogiques pour les enfants présentant des troubles de l'apprentissage lors de l'évaluation du CES» et de « La lutte contre les assuétudes en milieu scolaire » ont été abordées lors de la séance de la Commission de l'Éducation du parlement de la Communauté française du 28 septembre 2010.

Dorénavant, vous pourrez retrouver toutes les questions parlementaires intéressantes les Centres PMS sur le site du SeGEC, dans la partie concernant les Centres PMS, sous le titre « Dernières informations mises en ligne » ou en cliquant <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=28>.



Dans le cadre de la Conférence de l'Association de psychologie scolaire (IPSA) organisée à Dublin (Irlande) fin juillet, sur le thème « School Psychology, Making Life Better for all children » le réseau européen des psychologues du système d'Education (Network of European Psychologists in the Educational System – NEPES) souhaitait la participation d'une direction ou d'un CPP/APP travaillant en CPMS.

En fait, la Conférence de l'ISPA (International School Psychology Association) débutait le 21 et j'ai été invitée à la préconférence organisée par le réseau NEPES, le 19 et le 20 juillet 2010. L'intitulé de la préconférence était : « European School Psychologists Improve Lifelong Learning ».

1. *Compte rendu*

Ci-dessous, j'ai essayé de résumer les informations les plus pertinentes, ou en tout cas celles qui m'ont paru les plus intéressantes à partager.

NEPES, Network of European Psychologist in the Education System, est un groupe de travail de la EFPA (European Federation of Psychologists' Associations). Le réseau NEPES a été créé par Marianne Kant-Schaps en 2007, afin de soutenir les psychologues scolaires à travers l'Europe dans le but de les aider au développement et à la formation continue. Il y a actuellement une vingtaine de représentants de pays européens. En 2009, ils se sont penchés sur la création d'un document de recommandations pour les politiciens concernant la formation de base et continuée des psychologues scolaires en Europe, et ce, dans le cadre du concept d'apprentissage tout au long de la vie (« lifelong learning »). L'objectif de la préconférence était de finaliser ce document afin de le transmettre aux personnes pouvant prendre des décisions.

Lors de ces deux journées, j'ai également assisté à des interventions de différentes personnes dont voici un résumé :

✓ Stuart Hart, directeur de l'Institut International pour de Droit et le Développement des Enfants (IICRD), du Canada. Il a insisté sur l'importance de l'orientation. Il est essentiel de ne pas

conduire l'enfant dans une orientation en fonction des besoins économiques du pays, mais de l'accompagner dans ses différents choix et dans son développement personnel. Le danger est présent lorsqu'on forme des jeunes avec le seul but qu'ils soient compétents au niveau économique et flexible pour la société. Par exemple en France, il y a un projet de remplacer les conseillers en orientation par des travailleurs sociaux dont l'objectif est uniquement le besoin du marché. Il a également souligné l'importance de ne pas s'occuper uniquement des problèmes des enfants, mais de promouvoir leur « well-being », leur bien-être.

- ✓ Mme Thill-Rollinger, directrice du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire du Luxembourg. Elle a présenté un rapport du travail de son centre au niveau de la qualité. D'abord, l'équipe s'est posée cette question: qu'est-ce qu'on veut faire et comment? Analyse d'où on veut passer plus ou moins de temps, voir ce qu'on veut adapter, améliorer. Ensuite, l'équipe a fait le point en septembre sur les missions qu'ils ont à remplir puis ils ont évalué en juin ce qui avait été réellement fait. Enfin, les points forts ont été mis en évidence pour chaque école ; ainsi si un problème se pose dans une école, on va voir où un « bon » travail a été réalisé et on s'en inspire, on adapte la solution trouvée.
- ✓ Verity Donnelly, de l'Agence Européenne pour le Développement dans les Besoins Spécifiques de l'Education. Elle a présenté la plateforme de collaboration entre les professionnels et les membres politiques. Plusieurs recherches ont été réalisées, par exemple sur les problèmes de langues et de cultures en présence de population immigrées, ou le profil idéal des professeurs au XXI^e siècle.

2. *Éléments d'appréciation*

- ✓ J'en retire personnellement beaucoup de positif, mais il y a eu des moments plus difficiles. Tout se passant en anglais, je n'ai pas toujours capté les informations les plus pertinentes, d'autant plus que tous ces sujets étaient nouveaux pour moi, alors que la plupart des participants y avaient déjà bien réfléchi ou y avaient même collaboré. De plus, j'ai eu de la peine à m'y retrouver avec les nombreuses abréviations utilisées. J'ai été amenée à préparer ces deux journées par une lecture préalable ; ce qui ne fut pas évident étant donné qu'il y avait plus de 100 pages en anglais !
- ✓ Parmi les éléments positifs, j'en pointerai surtout deux. J'ai eu l'occasion de discuter avec des psychologues scolaires de différents pays d'Europe ; nous avons pu échan-

ger sur nos pratiques lors de « meeting table » ainsi que lors des moments de pauses et des repas. Ce qui m'a le plus interpellé c'est que dans tous les pays, excepté la Belgique, le terme de « psychologue scolaire » (ou plus rarement celui de « psychologue travaillant dans le système scolaire ») est utilisé ; c'est toujours un psychologue ou un professeur ayant reçu une formation psychologique qui travaille dans les écoles. Notre tridisciplinarité n'est rencontrée dans aucun autre pays. Ils se présentent comme psychologue scolaire alors que nous nous présentons comme membre d'un centre psycho-médico-social, et on ne précise pas toujours notre formation.

- ✓ Un moment fort fut la présentation du gagnant du concours de vidéo. Plusieurs psychologues issus de différents pays avaient réalisé une vidéo montrant le rôle du psychologue scolaire sous de nombreux aspects. Nous avons visionné la vidéo qui a reçu le 1^{er} prix, mais également un montage reprenant les meilleures parties de toutes les vidéos. Ce fut très intéressant de repérer les similitudes et les différences des pratiques des psychologues scolaires. Par exemple, certains ont pour mission de « coacher » les professeurs ; ils organisent régulièrement des « class manager », des formations pour que les professeurs gèrent eux-mêmes les problèmes pouvant surgir dans leur classe (élève exclu, problèmes de violence, etc.).

Stéphanie Léonard

CPP au CPMS libre I de Marche-en-Famenne

Congrès, Colloque et Compagnie

19 novembre 2010 - « L'aide aux enfants victimes de maltraitance : du sentiment d'impuissance à la créativité », par Chris Paulis, Docteur en Anthropologie, Université de Liège; Jorge Barudy, Neuropsychiatre, thérapeute familial, fondateur de Exil (Belgique, Espagne) et de l'Institut de Formation et d'Investigation sur les conséquences de la violence IFIV (Espagne); Jean-Paul Mugnier, Psychothérapeute, Directeur de l'Institut d'Études Systémiques, thérapeute de familles et de couples, Paris; et des membres de l'équipe SOS Enfants Mons-Borinage.

Les familles en grandes difficultés nous interpellent... La répétition transgénérationnelle et la « déliaison » sociale appellent des réponses socio-thérapeutiques adaptées, mais la complexité des situations peut provoquer un sentiment d'impuissance ! Explorons ensemble des approches « créatives »...

Les thématiques abordées seront : le travail à domicile et les interventions dans les familles très désorganisées, le travail psychothérapeutique face à la répétition transgénérationnelle, la petite enfance, les conflits de couple et l'aliénation parentale, la perception des intervenants de toute première ligne dans les quartiers dits défavorisés.

Informations et inscription : SOS Enfant Mons-Borinage, 065/36.11.36, sosenfants.mons@skynet.be

Gérald Boutin & Lise Bessette, Élèves en difficulté en classe ordinaire. Défis, limites, modalités, Éditions Chronique Sociale, 2009

L'intervention auprès des élèves en difficulté est devenue l'une des principales priorités en éducation. Elle met en scène deux grands courants : celui de l'intégration scolaire et celui de l'inclusion totale en classe ordinaire. Le premier défend une position nuancée qui consiste à offrir aux élèves en difficulté, dits désormais « à besoins éducatifs particuliers », des services à la mesure de leurs capacités. Le second, lui, opte la plupart du temps pour une position radicale et préconise, entre autres, la création d'un système éducatif unique destiné à accueillir tous les élèves, sans exception, quelles que soient leurs caractéristiques. Le fait d'adhérer à l'une ou l'autre de ces approches n'est pas sans avoir des répercussions importantes sur l'éducation et sur les pratiques pédagogiques.

Rompant avec la façon de faire habituelle, qui se contente trop souvent de renvoyer, dos à dos, les tenants de l'intégration et ceux de l'inclusion totale, les auteurs ont préféré procéder à une étude comparative de ces deux courants. Ils se sont penchés essentiellement sur les origines, visées, modalités d'application et retombées de chacun afin d'en faire ressortir les défis et les limites. Pour finir, ils proposent des pistes de réflexion et d'action destinées à prendre en considération la situation des élèves en difficulté, sans pour autant nuire à la réussite scolaire des élèves dits « sans besoins particuliers ».

Leur ouvrage s'adresse à tous ceux que la situation des enfants et des jeunes en difficulté préoccupe : parents, enseignants, enseignants spécialisés, intervenants psychosociaux, étudiants, personnels de direction ou politiques.

Jean-Pierre Le Goff La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école, Éditions La Découverte, 2003

Depuis les années quatre-vingt, la « modernisation » est partout à l'ordre du jour. Mais, au nom de la nécessaire adaptation aux « mutations du monde contemporain », c'est bien souvent une véritable « barbarie douce » que cette modernisation aveugle installe au cœur des rapports sociaux. C'est ce que montre Jean-Pierre Le Goff dans ce livre, dans deux champs particulièrement concernés par le phénomène : l'entreprise et l'école.

La barbarie douce s'y développe avec les meilleures intentions du monde, l'« autonomie » et la « transparence » sont ses thèmes de prédilection. Elle déstabilise les individus et les collectifs, provoque stress et angoisse, tandis que les thérapies en tout genre lui servent d'infirmier social. L'auteur en démonte les outils et les mécanismes. Il met à nu la stupéfiante rhétorique issue des milieux de la formation, du management et de la communication. Et explique comment elle dissout les réalités dans une « pensée chewing-gum » qui dit tout et son contraire, tandis que les individus sont sommés d'être autonomes et de se mobiliser en permanence. Leurs compétences et leurs comportements sont « évalués » dès leur plus jeune âge, et ils sont enfermés dans des « contrats » et des « projets individualisés ».

L'auteur montre que cette barbarie douce a partie liée avec le déploiement du libéralisme économique et de la gauche moderniste, et avec la décomposition culturelle qui l'a rendue possible. Et il explore les pistes de résistance pour que la modernisation tant invoquée puisse enfin trouver un sens.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Congé de Toussaint</i>				
8	9	10	11	12
	COF Conseil Supérieur des Centres PMS Formations 23 et 29		<i>Armistice</i>	<i>Congé</i>
15	16	17	18	19
Formation 28	Conseil Général Formations 14 et 20		Formation 1	Formation 12
22	23	24	25	26
Formations 23 et 28 GT PMS-CEFA	Bureau FCPL Formations 8 et 29		Commission Santé	GREF CA CFPL
29	30			
	Formation 21			

Des emplois et des candidats



Le savez-vous ?

Le site de l'Enseignement catholique offre la possibilité aux Pouvoirs organisateurs et aux directions de déposer leurs offres d'emploi. Parallèlement, les candidats à un emploi dans l'enseignement catholique peuvent y déposer leur candidature. Les offres d'emploi sont accessibles à tous, mais les candidatures ne sont accessibles que via un identifiant et un mot de passe distribué aux directions; ceux-ci sont aussi indispensables pour encoder les offres. Pour les (re)demander: informatique@segec.be

La pensée du mois

La véritable égalité n'est pas de donner la même chose à tout le monde mais d'offrir à chacun ce dont il a besoin au bon moment.

Philosophie de l'intégration

SOMMAIRE

Le mot du secrétaire général	1
Vie collective	2 - 3
Juridiquement vôtre	3
C'est vous qui le dites	4 - 5
Congrès, colloque et cie	5
Coin lecture	5
Agenda	6
Offres d'emploi	6
La pensée du mois	6